

PAS-A-PAS POUR EFFECTUER UN BILAN DE POSITIONNEMENT CASNAV49 SECOND DEGRE

LE CADRE

Conformément aux textes réglementaires, tout élève allophone arrivant (EANA) doit bénéficier d'une évaluation à son entrée dans l'école française. En effet, même s'il ne parle pas français, l'élève allophone arrivant a très certainement été scolarisé précédemment et a des acquis qu'il nous est utile de connaître pour pouvoir lui permettre de réussir sa poursuite de scolarité en France.

Cette évaluation est appelée bilan de positionnement, elle se déroule dans l'établissement où est inscrit l'élève et elle est effectuée par l'enseignant FLS de l'établissement, le professeur référent ou la coordinatrice CASNAV 49 à partir d'outils fournis par le CASNAV 49 (voir fiche de positionnement ci-après).

Il est recommandé de procéder à un entretien avec l'élève allophone arrivant pour obtenir des informations sur son parcours scolaire antérieure et sur les langues qu'il connaît. Lors de cet entretien, il est recommandé d'être accompagné d'une personne maîtrisant la langue maternelle de l'élève et capable de faire l'interprète.

Pour information, dans le cadre de la Cité Educative Montplaisir et grâce aux fonds « Cité Educative Education Nationale », un partenariat est en place avec l'APTIRA. Cette association met à disposition des interprètes pour faciliter l'échange avec les familles allophones. Pour les établissements de la Cité Educative en question, un formulaire est à compléter pour effectuer la demande. Le CASNAV49 cherche à développer ce type de partenariat.

L'entretien avec l'élève peut avoir lieu le jour de l'inscription dans l'établissement par exemple ou le jour du bilan de positionnement. Dans tous les cas, il doit précéder le bilan de positionnement.

L'OBJECTIF

L'objectif du bilan de positionnement est double. Il s'agit de positionner l'élève allophone nouvellement arrivé en mathématiques et en langues par rapport au système éducatif français et de vérifier la maîtrise d'un certain nombre de compétences significatives, afin de donner aux enseignants de l'élève les informations nécessaires pour construire un programme d'apprentissage personnalisé selon les principes de la pédagogie différenciée.

EN PRATIQUE

Il faut prévoir environ 2 heures pour effectuer le bilan de positionnement.



L'élève doit le savoir et les enjeux doivent lui être simplement expliqués, par exemple lors de l'entretien en présence d'une personne qui sert d'interprète. Il est important que l'élève soit en confiance, qu'il sache que ce n'est pas un examen, que ce sont simplement des exercices pour savoir ce qu'il est capable de faire.

Le matériel nécessaire est le suivant : feuille de brouillon (pour poser les opérations de mathématiques ou rédiger un brouillon pour l'exercice d'expression écrite), crayons de couleurs (pour certains exercices de compréhension de l'écrit), un compas, une règle, un rapporteur et une équerre (pour les exercices de mathématiques). Les calculatrices ne sont pas autorisées.

LE DEROULEMENT ET LA CORRECTION

Le déroulement des tests suit exactement celui de la fiche de positionnement, disponible ci-après. La fiche de positionnement contient les hyperliens permettant de télécharger facilement les exercices en fonction des langues connues par l'élève.

1- exercices en mathématiques non-verbales (Académie de Lille)

Les consignes des exercices en mathématiques non-verbales sont expliquées à l'aide d'exemple et de pictogramme. Leur niveau de difficulté est progressif. Il est très important de dire à l'élève qu'il ne doit pas absolument faire tous les exercices. Si un exercice est trop difficile, il peut le laisser de côté.

Sur la page 1 se trouvent les exercices du cycle 2 et 3, sur la page 2, ceux du cycle 3 et 4. Chaque exercice est noté sur 5 points, le professeur correcteur reporte le score dans la fiche de positionnement.

2- exercices de mathématiques CANOPE disponible en 30 langues

En fonction du score obtenu précédemment et de la langue la mieux maîtrisée par l'élève, le professeur choisit les exercices de mathématiques CANOPE que l'élève devra réaliser.

Par exemple, si un élève qui parle arabe s'est arrêté aux exercices niveau cycle 3, le professeur lui propose les exercices CANOPE disponible en 30 langues du niveau cycle 3 avec les consignes en arabe pour pouvoir mesurer plus en détails l'étendue des compétences en mathématiques de l'élève.

La correction des exercices est disponible en haut de la page de téléchargement sur le site de CANOPE. La grille détaillée fournie par CANOPE peut être complétée par le professeur correcteur et jointe au bilan ou sert de point d'appui pour rédiger l'appréciation sur la réussite de l'exercice.



3- compréhension de l'écrit CANOPE disponible en 30 langues

Il est important de connaître le degré de compréhension de l'écrit de l'élève dans sa langue maternelle, c'est pourquoi le professeur propose à l'élève selon sa classe d'âge et la langue qu'il maîtrise le plus un exercice CANOPE de compréhension de l'écrit.

La correction des exercices est disponible en haut de la page de téléchargement sur le site de CANOPE. La grille détaillée fournie par CANOPE sert de point d'appui pour rédiger l'appréciation sur la réussite de l'exercice.

4- expression écrite

Il est également important de connaître le degré d'expression à l'écrit de l'élève dans sa langue maternelle, c'est pourquoi le professeur propose à l'élève un exercice de rédaction à partir d'images séquentielles. Parfois il n'est pas possible de trouver un professeur maîtrisant la langue maternelle de l'élève pour corriger cet écrit mais des indices comme la longueur du texte, la ponctuation ou encore le temps nécessaire pour réaliser cette activité peuvent nous permettre de faire des suppositions sur les compétences de l'élève en expression écrite.

5- exercices supplémentaires

Si l'élève connaît le français, l'anglais ou une langue parmi les LV2 proposées au collège, il est nécessaire qu'il fasse également des exercices en compréhension et en expression de l'écrit dans cette ou ces langue(s) pour que l'on identifie son degré de maîtrise et les points d'appui pour la scolarisation.

Par exemple, si l'élève est arabophone et qu'il a appris aussi le français ou l'anglais. Cela nous permet de savoir qu'il connaît l'alphabet latin, en plus de l'alphabet arabe. Connaître l'alphabet latin est une condition indispensable pour pouvoir suivre une scolarité en classe ordinaire avec un soutien en FLS.

LE BILAN ECRIT

Le bilan écrit doit s'appuyer sur les compétences montrées lors des exercices du bilan de positionnement et il s'articule en deux points : les besoins en FLS et les points d'appui pour la scolarisation.

Les besoins en FLS, l'élève a-t-il besoin d'un accompagnement FLS en établissement ou faut-il privilégier un accompagnement plus spécifique en UPE2A ?

Les points d'appui pour la scolarisation, l'élève a-t-il une bonne maîtrise des compétences en mathématiques ? L'élève a-t-il un bon degré de maîtrise dans sa langue maternelle (expression et compréhension) ? Enfin l'élève est-il familiarisé



avec l'alphabet latin, connaît-il d'autres langues comme le français, l'anglais ou une des langues proposées au collège en LV2 ?

LE BILAN ET APRES

Une fois que le bilan a été réalisé et corrigé, il est transmis à l'équipe pédagogique pour la mise en place d'un parcours individualisé. Le référent FLS, en concertation avec l'équipe pédagogique, met en place un parcours individualisé pour l'élève. Une attention particulière sera portée à la poursuite des apprentissages des compétences déjà travaillées dans le pays de scolarité antérieure, la valorisation des langues étrangères déjà connues et l'articulation avec l'apprentissage du Français langue Seconde.

Si besoin, une demande d'HSE peut être effectuée par le chef d'établissement via le formulaire du CASNAV49 pour mettre en place l'enseignement de FLS.

CASNAV49 se tient également à disposition des équipes pédagogiques pour la mise en place des parcours individualisés. De plus, les enseignants qui le souhaitent peuvent sur simple demande être inscrits au parcours de mutualisation du CASNAV49 et accéder ainsi à des ressources et des outils pour la prise en charge des élèves allophones en classe ordinaire ou en cours de FLS.

« L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation. » (circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012). Toutefois si le bilan révèle que l'élève a été peu ou pas scolarisé antérieurement et que le niveau en lecture dans la langue d'origine et en mathématiques est inférieur au cycle 2, un temps de scolarisation en dispositif peut être envisagé (cf tableau ci-dessous). Le dossier de l'élève avec le bilan de positionnement devra être transmis au CASNAV49 par mail pour être étudié en cellule EANA. Suite à la cellule, une affectation sera prononcée par le service « élèves » de la DSDEN.

| | Profil | Préconisation |
|-----------------|---|--|
| Plus de 16 ans | non lecteur | MAST |
| | niveau cycle 2 ou 3 | -Si francophone : MLDS remob -Si allophones : MLDS allophones |
| | allophones, projet professionnel et habitudes scolaires | UPE2A pro |
| | avec une scolarité antérieure | Lycée et soutien FLS |
| Moins de 16 ans | NSA | UPE2A Chevreul ou SAIP Montaigne |
| | besoin d'un accompagnement type UPE2A | -UPE2A Saumur -UPE2A Cholet -Angers : UPE2A Chevreul ou dispositifs en interne à Renoir, Vilar, Montaigne, Lurçat, Rabelais. |
| | avec une scolarité antérieure | Collège et soutien FLS |



Allophone : personne qui, résidant dans un territoire donné, a pour langue première une autre langue que la ou les langues officielles.

CECRL : Le Cadre Européen Commun de Référence pour l'enseignement des Langues est un outil de référence pour ses descripteurs des compétences du niveau A1 au niveau C2, d'utilisateur élémentaire à expérimenté. Cet outil FLE au service du FLS permet d'organiser les apprentissages, quel que soit le niveau de l'élève.

Cellule EANA : Plusieurs fois par an, une cellule se réunit à la DSDEN pour étudier les cas des élèves allophones nouvellement arrivés. Sont concernés uniquement les élèves qui ont besoin d'effectuer leur scolarité dans un dispositif spécifique (type UPE2A, SAIP etc) ou ceux qui ne sont pas accompagnés par leur famille.

A cette cellule EANA siègent un chef d'établissement volontaire, des collègues volontaires des dispositifs FLS moins de 16 ans et plus de 16 ans, une représentante du CASNAV49, le directeur du CIO d'Angers sous l'autorité d'Annie Landaud (IEN IO).

EANA : D'abord désignés comme « primo-arrivants », puis « Elèves Nouvellement Arrivés (ENA) ou Elèves Nouvellement Arrivés en France (ENAF) », le public principalement concerné par le FLS/FLSCO est aujourd'hui défini comme « **Elèves Allophones Nouvellement Arrivés** » (EANA).

Les EANA peuvent être :

- Des mineurs accompagnant leurs parents étrangers expatriés en France pour des raisons de mutation professionnelle ou de poursuite d'étude.
- Des mineurs admis au titre du regroupement ou rapprochement familial.
- Des mineurs accompagnant leurs parents en demande d'asile politique.
- Des mineurs arrivés en France dans le cadre d'une procédure d'adoption.
- Des mineurs isolés étrangers, c'est-à-dire des Mineurs Non Accompagnés (MNA)

FLE : Français Langue Etrangère. Le Français est une langue apprise à l'école mais il n'est ni une langue maternelle, ni une langue seconde.

FLS : Le « français comme langue seconde » permet à l'élève d'accéder à une qualification, non seulement de communiquer avec autrui mais aussi de suivre les cours, de s'approprier la culture scolaire et le code culturel des jeunes de son âge. Le français est ainsi la langue de socialisation, de communication et de scolarisation.

Langue de scolarisation initiale : Langue dans laquelle sont dispensés les enseignements à l'école dans le pays d'origine de l'élève.

Langue d'origine : Langue maternelle, langue parlée par l'élève dans son cercle familial.

MAST : Mesure d'Accompagnement Scolaire Temporaire. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans non ou peu scolarisés antérieurement. Les EANA y sont orientés suite à un bilan de positionnement.

MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

NSA : élève Non Scolarisé Antérieurement

SAIP : Session d'Accueil et d'Immersion Pédagogique.

Cette structure accueille des élèves de moins de 16 ans non ou peu scolarisés antérieurement. Les EANA y sont orientés suite à un bilan de positionnement et à la décision de la cellule EANA.

UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants.

C'est un dispositif spécifique de scolarisation des élèves allophones arrivants. Les UPE2A accueillent les élèves allophones arrivants ayant été scolarisés dans leur pays d'origine mais qui ont besoin d'un accompagnement important en FLS. La carte des UPE2A de l'académie de Nantes est disponible sur le site du CASNAV de l'académie de Nantes.

